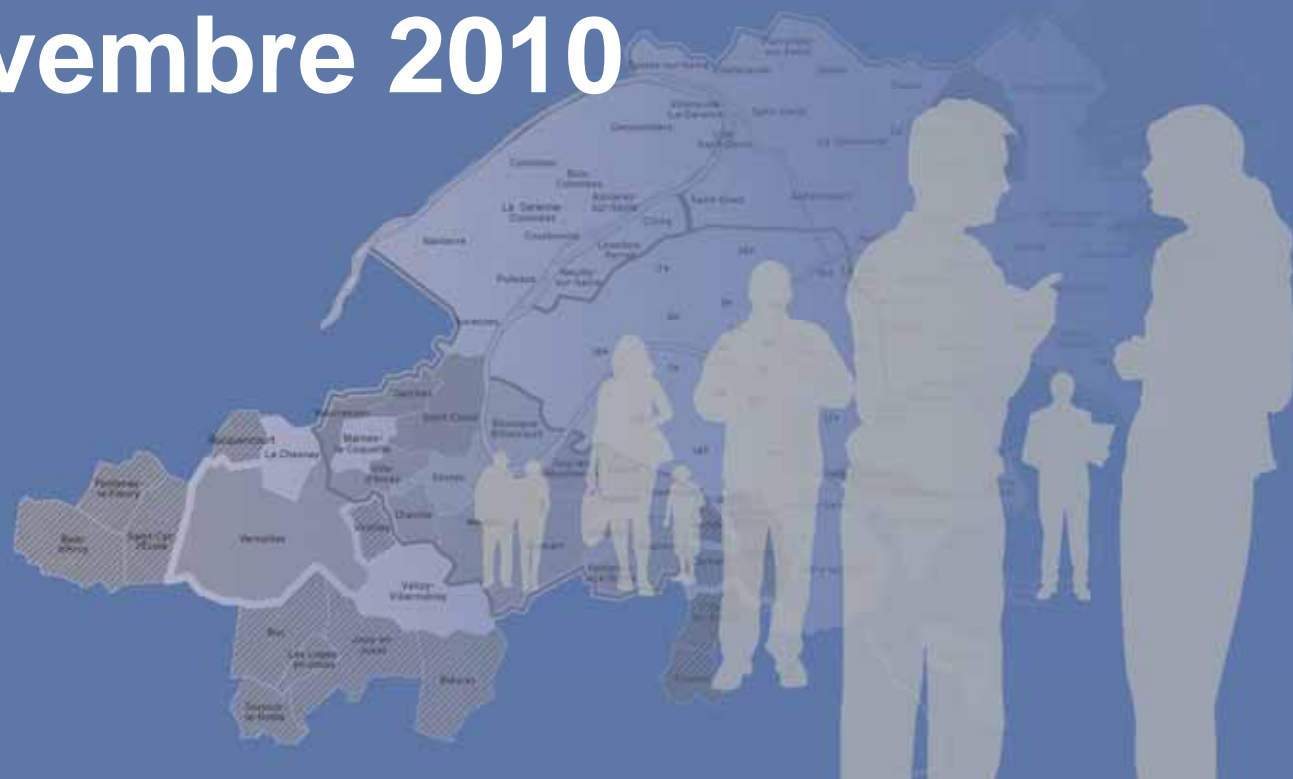


Réunion de concertation du 18 novembre 2010





**La phase du chantier :
limiter les nuisances et faciliter
l'information des riverains**

Objectif du SYCTOM : préserver la qualité de vie des habitants pendant les travaux

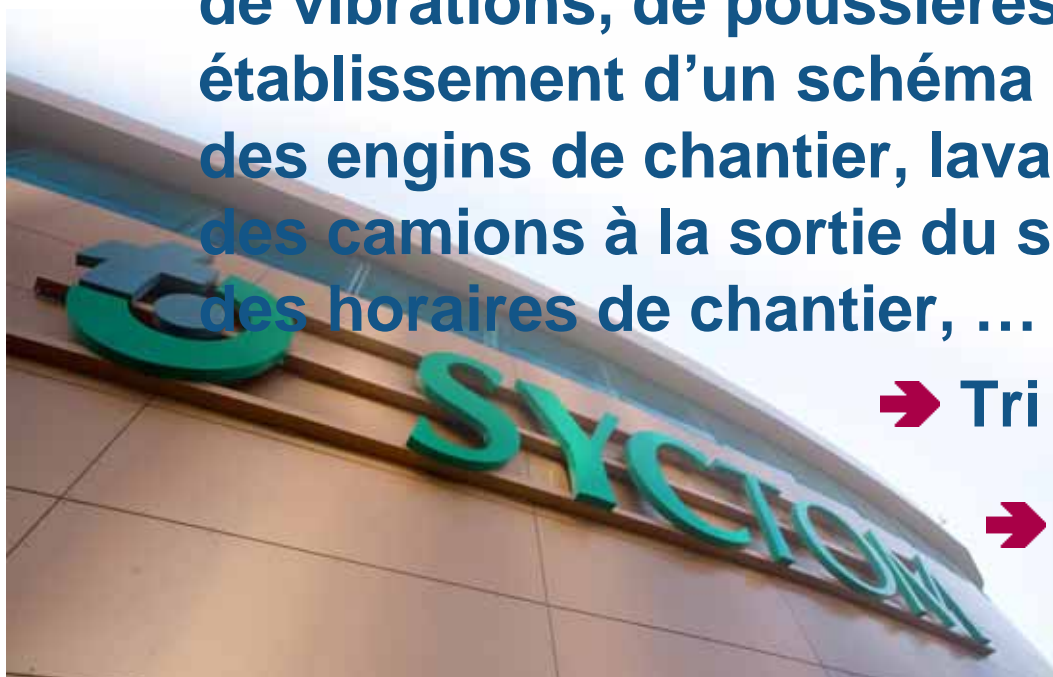


- ➔ **Mesures pour limiter les nuisances au maximum: évacuation et approvisionnement du chantier par voie fluviale et par voie ferrée si possible (entre 50 000 et 100 000 camions évités sur la durée du chantier)**
- ➔ **Coordination entre les maîtres d'ouvrage publics pour limiter les nuisances et bâtir un plan de circulation en lien avec les communes**

Un chantier qui suivra l'exemple de la construction d'Isséane



- ➔ Réduction de l'impact visuel du chantier au maximum: utilisation de palissades esthétiques, ...
- ➔ Démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle (HQAC)
- ➔ Réduction des nuisances de bruit, de vibrations, de poussières et d'odeurs : établissement d'un schéma de circulation des engins de chantier, lavage des roues des camions à la sortie du site, respect des horaires de chantier, ...
- ➔ Tri des déchets du chantier
- ➔ Mesure du bruit en continu



Suivi du chantier et information des riverains pendant la phase des travaux

➔ Mise en place d'un groupe d'observateurs : les Sentinelles (Cf. Isséane)

➔ Charte de qualité environnementale: création d'un comité de suivi

➔ Espace d'information sur le chantier et organisation de visites de chantier...

➔ Expression facilitée: registres d'observations, espace questions et observations sur le site Internet du SYCTOM...





La phase d'exploitation : information et surveillance

Poursuite des modalités de dialogue durant l'exploitation du futur centre

➔ Poursuite de la mission des Sentinelles

➔ Reconduction du comité de suivi de la charte de qualité environnementale à l'image de ce qui est réalisé pour le centre Isséane

➔ Moyens d'information et d'échanges: réunions, registres, journées portes ouvertes, site Internet, ...



Suivi des impacts par le public



- ➔ **Dossier annuel d'information du public**
- ➔ **CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance)**
- ➔ **Panneaux d'indicateurs de fonctionnement journaliers**
(tonnages entrants, rejets, valorisations organiques et énergétiques, événement particulier...)
- ➔ **Indicateurs journaliers et informations régulières sur le site Internet du SYCTOM**
- ➔ **Informations complémentaires sur le site Internet de l'exploitant**



Proposition pour la charte de qualité environnementale d'Ivry-Paris 13 (1/2)

- ➔ **Une charte de qualité environnementale pour accompagner le projet dans toutes ses étapes :**
 - construction,
 - exploitation,
 - déconstruction

- ➔ **Suivi des impacts environnementaux (exemple de la charte d'Isséane)**

- ➔ **Constitution d'un comité de suivi de la charte :**
 - Rythme trimestriel pendant la phase de chantier
 - Rythme bimestriel pendant les premières années de l'exploitation

Proposition pour la charte de qualité environnementale d'Ivry-Paris 13 (2/2)

- ➔ **Une charte co-écrite avec les partenaires de la concertation par le biais de réunions *ad hoc* :**
 - Envoi du projet de charte : fin mars 2011
 - Atelier n°1 : fin avril 2011
 - Atelier n°2 : fin mai 2011
 - Adoption de la charte par le comité : fin juin 2011

- ➔ **Des objectifs de la charte validés par le Comité syndical de juin 2011**

- ➔ **Une charte annexée au Dossier de Consultation des Entreprises remis aux candidats lors du dialogue compétitif**



Le contrôle et la surveillance des émissions

Contrôle et surveillance des émissions (1/2)



→ Contrôle continu

- Analyseurs doublés (poussières et multigaz: HCl, SO_x, NO_x, Hf)
- Préleveur en continu des dioxines
- Nez électroniques en périphérie du site

→ Contrôles périodiques

- 2 fois par an : contrôle réglementaire par l'exploitant de l'ensemble des polluants (poussières, HCl, SO_x, NO_x, Hf, métaux lourds, dioxines et furannes)
- 2 fois par an : contrôle supplémentaire par le SYCTOM des mêmes polluants
- 1 fois par an : jury de nez

→ Surveillance des retombées dans l'environnement

- Par jauges Owen (exposition 2 mois par an): dioxines et furannes, métaux lourds
- Biosurveillance (prélèvements et analyses de mousses et lichens)

Contrôle et surveillance des émissions (2/2)



- ➔ **Présentation des résultats (DRIEE, communes d'accueil et riveraines, CLIS, Comité Suivi de la Charte...)**

- ➔ **Indicateurs journaliers sur les rejets atmosphériques**
 - Sur panneau d'information local
 - Sur site internet du SYCTOM

- ➔ **Mise en place de l'indicateur simplifié pour le grand public**

La délégation d'un contrôle à un collectif d'associations



- ➔ **Une proposition formulée lors du débat public**
- ➔ **Un exemple similaire : l'incinérateur de Bègles**
 - Comité de suivi dioxine créé par la CUB
- ➔ **Des modalités à définir collectivement**
 - Un comité multi-partenarial (ex : Bègles) ou uniquement associatif
 - Quelles modalités de fonctionnement ? Quelles modalités de financement ?